

Objectif Nouvelle Convention Régionale Culture et Santé Lancement d'une démarche de concertation

#0 Intentions

La convention régionale cadre *Culture et Santé* arrivant à son terme à la fin de l'année 2022, l'**Agence régionale de santé**, la **Direction régionale des affaires culturelles** et la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, vous invitent à participer à leurs réflexions en lançant une démarche de concertation animée par interSTICES entre mars et juin prochain, dont les résultats seront présentés en septembre 2022.

Il s'agit de faire émerger des idées, des propositions pour nourrir les bases d'un nouveau texte cadre. Trois angles de concertation attendent votre mobilisation :

- Une réflexion approfondie par la mise en place de groupes de travail,
- Une enquête sur le programme via un questionnaire,
- Une évaluation de l'appel à projet contractuel.

L'ouverture d'un espace en ligne sur le site d'interSTICES permettra de suivre et/ou de contribuer tout au long de la démarche par une adresse mail dédiée.

Toutes vos contributions seront les bienvenues.

Pour accéder à la page internet dédiée > [cliquez ici](#)

C'est **avec vous et pour vous** que *Culture et Santé* s'interroge.

C'est le moment de **vous mobiliser**.

C'est vous qui choisissez, à votre endroit et selon vos possibles, en participant à un ou plusieurs des espaces de concertation proposés.

Pour la mise en œuvre et le suivi des groupes de travail, interSTICES s'est rapproché de la coopérative [Tadaa](#) qui apportera son appui méthodologique et ses outils d'intelligence collective au bénéfice de cette démarche.

#1 - GROUPES DE TRAVAIL

Ces groupes de travail, ouverts à toute personne désireuse de contribuer, seront organisés à partir de 3 axes de réflexion. Chaque groupe sera limité à 20 personnes et se réunira 5 fois entre mars et juin 2022.

Les rencontres 1, 2, 4 et 5 se tiendront en présentiel à Bron. La 3^e en visio.



GRUPE 1 / ORIENTATIONS ET ENJEUX - *Le cadrage*

Interroger les grandes orientations de cette politique publique fixées jusqu'à aujourd'hui, leur pertinence ou non au regard du contexte actuel, travailler l'intégration ou non de nouveaux enjeux en permettant aux débats d'être traversés par des questionnements récurrents ou nouveaux en la matière.

***Questionnements autour du périmètre de la politique actuelle** : périmètre sectoriel (débat autour des établissements de court séjour, prise en compte du secteur de la médecine de ville notamment via les maisons de santé, du secteur de la prévention via des associations, du secteur du médico-social non médicalisé en partenariat avec les Départements...), publics bénéficiaires (politiques volontaristes vers certains publics, débat autour de l'intégration des personnels comme un public de ces projets...), priorités de déploiement géographique et des coopérations territoriales à favoriser, permettre ou inventer (en lien avec les organisations territoriales de l'offre de santé d'une part mais aussi avec les politiques de conventions territoriales de la DRAC et la Région), intégration d'autres signataires à la convention ;

***Questionnements autour de la nature des projets attendus** : niveau de collaborations recherchées entre établissements de santé et équipements culturels (quel niveau de collaboration attendu), interrogation sur les critères (renouvellement des artistes, part de la programmation, des ateliers, des résidences d'artistes, équilibre processus - production...)

> Réunions prévues les mardis 8 mars, 29 mars, 03 mai, 10 mai et 7 juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 auront lieu en présentiel à Bron (69) de 10h à 12h30. La rencontre 3 aura lieu en visio de 10h à 11h30.

GRUPE 2 / DISPOSITIF OPÉRATIONNEL - *La mise en œuvre*

Se focaliser sur les volets techniques du dispositif, que ce soit à travers la question des aides financières ou celle de l'accompagnement, en invitant à interroger la pertinence, l'adéquation et, le cas échéant, l'amélioration des outils existants.

***Sur le volet des aides financières**, seront notamment questionnées le dispositif d'appel à projets annuels, le dispositif de contractualisation, le processus de candidature dématérialisée en ligne (difficultés rencontrées avec par exemple les démarches administratives, le portage par l'établissement de santé, réflexion autour de la simplification des procédures...), le processus d'instruction (composition et fonctionnement de la commission régionale, formes des avis rendus...), etc...

***Sur le volet accompagnement** : évaluation et perspectives de développement des dynamiques des comités locaux (atouts, difficultés), du travail de coordination d'interSTICES, de la formation, etc...

> Réunions prévues les jeudis 10 mars, 31 mars, 05 mai, 12 mai et 9 juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 auront lieu en présentiel à Bron (69) de 10h à 12h30. La rencontre 3 aura lieu en visio de 10h à 11h30.

GRUPE 3 / IMPACTS DU PROGRAMME - L'évaluation

Poser un regard sur les dispositifs d'évaluation développés aussi bien à l'échelle des projets qu'à l'échelle plus globale du programme.

***Au niveau micro** : analyser et développer l'évaluation d'impact à l'échelle des porteurs de projets (cadre, objectifs et enjeux, pertinence des outils de collecte (grille bilan actuel), processus d'analyse de ces données, diffusion et partage des résultats et des enseignements...);

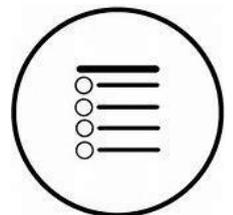
***Au niveau macro** : analyser et développer l'évaluation d'impact du programme à l'échelle des 2 secteurs et du programme (cadre, objectifs et enjeux, outils de collecte, analyse des données, diffusion et partage des résultats et des enseignements, questionnement autour du volet évaluation-observatoire permanent, du rayonnement et de la visibilité du programme...).

> Réunions prévues les jeudis 10 mars, 31 mars, 05 mai, 12 mai et 9 juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 auront lieu en présentiel à Bron (69) de 14h à 16h30. La rencontre 3 aura lieu en visio de 14h à 15h30.

[Pour vous inscrire et participer à un groupe > cliquez ici \(inscriptions avant le 3 mars\)](#)

#2 – ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME VIA UN QUESTIONNAIRE

S'intéresser à la connaissance, la communication, la compréhension, et l'intérêt autour de la politique publique régionale *Culture et Santé*. Il a pour objectif de recueillir sur ces sujets les avis de chaque personne participant à cette politique.



Cet outil questionnaire proposant un peu plus d'une vingtaine de questionnements sera élaboré par le Service statistiques et études de l'ARS, sous le logiciel SOLEN. Il sera publié :

- D'une part de manière ciblée à une base de données d'acteurs du réseau régional Culture et Santé (plusieurs acteurs d'une même structure pourront ainsi être sollicités),
- D'autre part de manière plus ouverte sous la forme d'une URL libre, diffusable pour tout à chacun, et permettant autant que possible de relayer et donc de récolter des contributions de personnes hors du réseau.

#3 – EVALUATION APPEL À PROJET CONTRACTUEL

Étudier l'appel à projet contractuel depuis sa création en 2006 jusqu'à aujourd'hui pour évaluer sa pertinence et son impact par rapport à ses objectifs initiaux d'une part de structuration et pérennisation de politiques culturelles dans les établissements de santé et d'autre part d'ancrage territorial.



Chloé Naves, une étudiante en Master II Sciences Sociales Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique des Organisations suivra ce volet. Les outils mobilisés sont en construction, mais pourraient être :

- une analyse des ressources documentaires,
- une enquête par questionnaire,
- un travail d'entretiens auprès de tous ou certains acteurs de la contractualisation,
- une mise en perspective avec des dispositifs parents sur d'autres territoires.

> **Contact :**

Chloé NAVE, stagiaire

interSTICES

Tel. : 04 81 92 56 27

contact@interstices-auvergnerrhonealpes.fr
